



Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Négociations conventionnelles interprofessionnelles avec l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie Des « lignes directrices » qui interrogent, qui inquiètent....

À la suite du Ségur de la santé, le Ministre Olivier VÉRAN vient de faire parvenir aux organisations syndicales, la copie du courrier envoyé au nouveau Directeur de l'UNCAM, Thomas FATOME afin de donner les orientations des prochaines négociations conventionnelles interprofessionnelles et monoprofessionnelles qui devraient s'ouvrir prochainement.

Ces orientations s'inscrivent dans la logique des travaux émanant du 4<sup>ème</sup> pilier du Ségur de la santé concernant l'organisation territoriale des soins.

Si certaines de ces orientations étaient attendues concernant le renforcement des dispositifs permettant une meilleure organisation des soins, ou de la télésanté, la FNO ne peut que se révolter contre le fait que sur les volets « pivots » de la coordination et de l'accès aux soins, les professionnels de santé « non médecins » sont une fois de plus laissés de côté.

Par exemple, la notion de Soins Non Programmés ou la revalorisation de la consultation clinique ne sont pas prévues pour les « non médecins ».

D'une manière plus large encore, le principe de la coordination semble totalement dissout dans les CPTS malgré les propositions avancées par les professionnels de santé pour mieux identifier et pour revaloriser le réel travail de terrain grâce à une rémunération spécifique des Équipes de Soins Primaires qui répondent bien à la notion « clé » de parcours de soin du patient.

Rappelons que les équipes de soins ont été définies dans la loi et qu'elles constituent l'échelon très opérationnel dans l'architecture prévue par le projet « Ma santé 2022 », venant compléter les deux autres niveaux CPTS et MSP (et/ou Centres de santé). Rappelons que des engagements avaient été pris dans ce sens par les tutelles.

Il y a urgence à revoir avec les partenaires conventionnels représentatifs, les orientations prioritaires correspondant aux besoins et clairement rappelées durant le Ségur pour tous les professionnels et pour tous les soins remboursés par l'assurance-maladie !

Il y a urgence à repenser ces orientations en tenant compte du principe premier à l'origine du Ségur : la revalorisation des métiers du soins ! De tous les métiers du soin !

**Contact presse FNO : 06 78 12 51 48**